

ÉQUIPEMENTS ET MATERIEL REQUIS POUR LA FORMATION

ESPACES CLOS : RAPPEL DE TYPE COACHING EN MILIEU DE TRAVAIL

- Choisir des espaces clos types où doivent intervenir les travailleurs concernés, par exemple une chambre de vanne, un regard d'égout et une station de pompage ou autre. Pour ce faire, il peut être nécessaire de fournir un camion de service équipé de la signalisation appropriée, d'un levier pour couvercle, ainsi que d'une alimentation électrique (génératrice ou autre). À confirmer au préalable avec le formateur avant le début de la formation.
- Les dernières versions de la directive, fiche d'identification des risques, des procédures et fiches de contrôle pour l'entrée en espace clos incluant le cadenassage, lorsque requises, où auront lieu les exercices pratiques. Si disponible, remettre 1 copie au formateur avant le début de la formation.
- Un détecteur multi gaz calibré avec le manuel d'instruction / organisation.
- Une bouteille de gaz comprimé et son régulateur / organisation. Ceux-ci servent à effectuer le test de fonctionnalité avant chaque utilisation quotidienne (*bump test*).
- Un trépied, base en H ou un garde-corps avec potence / organisation.
- Un dispositif antichute autorétractable de type enrouleur-dérouleur 3 fonctions (antichute, ligne de vie et récupération d'urgence) / organisation.
- Un harnais de type gilet A-E ou type croisé A-L-E avec rallonge de l'anneau en D / travailleur.
- Un ventilateur portatif et une rallonge électrique pour l'extérieur avec disjoncteur différentiel de fuite à la terre (DDFT) / organisation.
- Les vêtements et ÉPI appropriés pour chacun des travailleurs (imperméables, bottes, gants, casque, etc.), dont la protection respiratoire, selon les lieux des exercices pratiques choisis.
- Une veste réfléchissante / travailleur (si l'exercice est à l'extérieur).
- Facultatif : un treuil de manutention pour levage d'humain / organisation.
- Facultatif : une chaise gabier et/ou une longe en Y / organisation.
- Facultatif : une perche de récupération pour le sauvetage externe / organisation.

Attention :

Le formateur se verra dans l'obligation d'annuler la formation, **si ces équipements sont manquants ou défectueux et 100% des frais, soit l'équivalent d'une journée de formation sera facturé.**

Dans le cas où l'organisation ne possède pas les équipements de sécurité appropriés (équipements manquants ou défectueux); certains formateurs peuvent fournir plusieurs équipements, tels qu'un détecteur multi gaz, un trépied ou un garde-corps avec potence, un dispositif antichute 3 fonctions (antichute, ligne de vie et récupération d'urgence) et un ventilateur, dans la mesure où ils sont avisés au moins 10 jours ouvrables avant le début de la formation. Toutefois, suite à la formation, le conseiller responsable des espaces clos à l'APSAM fera un suivi avec le responsable de l'enregistrement pour cette formation, afin de lui offrir de l'assistance technique sans frais. Conformément à notre mission, cette assistance technique permettra de faciliter la prise en charge de la santé et la sécurité du travail concernant les espaces clos, et ce, conformément aux exigences réglementaires.